



CNF par filiation maternelle

Par **martinielle**, le **02/07/2014** à **19:19**

Bjr, j'ai reçu mon CNF EN Octobre 2013 je vis au Gabon après obtention de tous mes papiers, j'ai envoyé en Janvier 2014 le dossier de mon fils majeur 23 ans selon les recommandations du Consulat de France en recommandé, j'ai été contacté par le vice consul qui m'a demandé de faire une transcription pour mon fils qui s'est chargé de l'envoyer, sur l'acte de naissance dans le dossier du CNF il y a eu une omission quant à la signature des parents qui manquait sauf dans le dossier de la transcription? que dois je faire reconstituer le dossier du CNF ou attendre seulement le dossier de la transcription en charge par le vice consul, merci,martinielle